



# La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

**élections**  
**URPS fno**  
des orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 #JeVoteAuxURPS

**fno SROPL**  
Pays de la Loire



## LISTE DES CANDIDATS

**Justine Barré**  
Andouillé (53)

**Elsa Bernard**  
Montfort le Gesnois (72)

**Julie Cabal**  
Luçon (85)

**Marie Anne Francois-Vives**  
Nantes (44)

**Jean-François Deguis**  
Nalliers (85)

**Anne Dehetre**  
Nesmy (85)

**Gaël Henry**  
Sablé sur Sarthe (72)

**Valérie Martinage**  
Nantes (44)

**Béatrice Moreau-Marie**  
Angers (49)

**Alexandre Pillet**  
Luçon (85)

**Stéphanie Roy**  
Sablé sur Sarthe (72)



### Des projets qui répondent à la réalité et aux évolutions de l'exercice professionnel

L'URPS Orthophonistes des Pays de la Loire est représentée par 11 orthophonistes, élus par les adhérents du syndicat régional des Pays de La Loire, qui s'engagent sur notre territoire à assurer la représentativité de notre profession auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) notamment. Ces orthophonistes ont pour mission de porter les projets de prévention, de proposer des solutions pour faciliter l'accès aux soins et de défendre le rôle des orthophonistes dans les nouvelles organisations des soins auprès de tous les interlocuteurs. Ces orthophonistes s'engagent aussi à travailler en partenariat avec les représentants des autres professions de santé, pour proposer des projets communs autour des sujets de santé qui les réunissent.

#### Un nouveau mandat pour poursuivre les projets déjà engagés :

L'URPS orthophonistes s'est investie dans l'association qui réunit toutes les autres URPS afin de continuer à faire vivre les projets et de permettre à tous les orthophonistes de s'en emparer : le programme REPER, par exemple, a pour rôle de coordonner des projets en devenir ou déjà existants pour la population âgée de 65 ans et plus.

Les orthophonistes doivent aussi pouvoir intégrer les Equipes de Soins Primaires (ESP) qui se développent dans notre région, c'est pourquoi l'URPS Orthophonistes va continuer à s'investir au sein de l'association interprofessionnelle ESP-CLAP, créée pour formaliser et rémunérer les actions de coordination pluriprofessionnelles autour des patients.

#### Un nouveau mandat pour proposer des projets innovants, au service des orthophonistes et des patients :

L'une des priorités de l'URPS orthophonistes est de faciliter l'accès aux soins en orthophonie, en déployant des moyens adaptés à notre territoire.

L'URPS Orthophonistes proposera aux orthophonistes et à l'ARS un dispositif innovant de prévention et de régulation des demandes de soins orthophoniques, sur le modèle déjà expérimenté dans d'autres régions.

Elle organisera des temps forts avec les futurs professionnels sur nos territoires déficitaires en professionnels de santé, comme par exemple des journées de l'installation.

L'URPS interviendra encore pour discuter et revoir les paramètres du zonage pour que

l'ARS prenne en compte les réalités démographiques dans les territoires de notre région.

L'URPS Orthophoniste continuera à organiser et cadrer la mise en place des stages de validation des diplômés pour nos collègues formés à l'étranger, à valoriser l'exercice professionnel dans les zones sous-dotées et très sous-dotées.

#### Un nouveau mandat pour assurer la poursuite des missions de protection des orthophonistes et des patients :

L'URPS orthophonistes souhaite continuer à former gratuitement le plus d'orthophonistes possible aux gestes de soins d'urgence et de premiers secours.

Dernièrement, l'URPS orthophonistes a œuvré pour assurer la distribution de matériel de protection et d'hygiène à toutes et à tous. C'est à l'occasion d'épisodes particuliers tels que la crise sanitaire actuelle que la présence et le soutien des orthophonistes membres de l'URPS auprès de leurs collègues s'avèrent indispensables.

**Le SROPL, syndicat régional au plus près des orthophonistes !**





**élections**  
**URPS fno**  
des orthophonistes

# La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 **#JeVoteAuxURPS**

Cher.e collègue,

Dans toutes les régions de métropole et d'Outre-Mer, vous êtes appelé.e à élire prochainement les membres de vos URPS, représentant tou.te.s les orthophonistes en exercice libéral.

Les 190 candidat.e.s, adhérent.e.s de la FNO, s'engagent à défendre auprès de toutes les instances régionales les valeurs portées depuis toujours par la FNO : défense et promotion de la profession, des professionnel.le.s, des patient.e.s et des usagers.

## AGIR POUR LES ORTHOPHONISTES ET LES PATIENT.E.S

Veiller à la primauté de la Convention Nationale des orthophonistes et protéger le paiement à l'acte

Participer à l'organisation des soins et à la gestion des crises sanitaires comme la crise de la Covid19 (distribution de matériel de protection, organisation des sorties d'hôpital vers les soins de ville...)

Développer et favoriser la prévention en orthophonie

Favoriser la formation professionnelle (prévention des risques psychosociaux, ETP, premiers secours)

Lutter contre l'épuisement professionnel

## AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN ORTHOPHONIE :

Améliorer la répartition des orthophonistes sur le territoire en promouvant l'installation en zones très sous dotées

Renforcer les relations avec les Centres de Formation Universitaire en Orthophonie

Contribuer à la formation des diplômé.e.s de l'Union Européenne

Accueillir les professionnel.le.s nouvellement installé.e.s dans la région

## PROMOUVOIR L'ORTHOPHONIE DANS LE PAYSAGE RÉGIONAL DE SANTÉ

Favoriser l'inter-professionnalité et l'intervention coordonnée auprès des patient.e.s (CPTS\*, ESP\*...)

Développer les nouveaux modes de communication entre professionnel.le.s de santé

Représenter les orthophonistes dans les institutions et les commissions, notamment concernant la démocratie en santé (ARS\*, CRSA\*...)

Favoriser les innovations en santé, notamment avec le télésoin



**La FNO, la seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes**

[www.fno.fr](http://www.fno.fr)